



CENTRALE EOLIENNE
JUVENT SA

C/O BKW ENERGIE SA
www.juvent.ch

VIKTORIAPLATZ 2
3000 BERNE 25

TEL. +41 58 477 51 07
FAX +41 58 477 57 90

Seul le discours prononcé fait foi

Mont-Crosin, le 20 août 2013

Centrale éolienne de JUVENT SA

Acquisition de nouvelles éoliennes et réutilisation des anciennes

Jakob Vollenweider, directeur de JUVENT SA

A l'issue d'une procédure complexe de planification et d'octroi de permis de construire qui s'est étalée sur 2 ans, JUVENT SA (JUVENT) a pu finaliser l'achat des quatre nouvelles éoliennes nécessaires à son projet de repowering. Dans une optique de développement durable, les quatre anciennes turbines, en service depuis 1996 à Mont-Crosin, seront de leur côté réutilisées et connaîtront ainsi une seconde vie.

1. Une procédure d'autorisation longue avec des répercussions significatives

Afin de réduire les risques potentiels, le contrat d'achat pour les nouvelles éoliennes ne pouvait être signé qu'une fois le permis de construire obtenu et le contrat de réutilisation des anciennes éoliennes conclu. Au terme d'une phase intensive de planification étalée sur près de 2 ans, JUVENT a finalement obtenu le 16 avril 2013 le permis de construire requis. Dans ce cadre, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne a eu la tâche ingrate de superviser un processus d'autorisation complexe, sujet à de fréquentes modifications et impliquant un grand nombre d'autorités cantonales et fédérales, et même d'organismes étrangers (Météo France).

Les exigences souvent peu claires et changeantes des autorités ont représenté un défi de taille pour JUVENT. La durée de la procédure d'autorisation a également mis à l'épreuve la relation de JUVENT avec son fournisseur d'éoliennes et avec les repreneurs potentiels des anciennes turbines: ces derniers se sont ainsi parfois laissés décourager par la complexité de la procédure suisse de délivrance du permis de construire, pour un projet de repowering somme toute plutôt simple et rationnel. Compte tenu du délai de livraison d'environ six mois pour l'acquisition de nouvelles éoliennes et du temps nécessaire pour planifier de manière approfondie le démontage et la réutilisation des anciens aérogénérateurs, JUVENT se retrouve aujourd'hui face à un défi de taille pour tenir son calendrier initial et finaliser son projet de repowering avant la fin de l'année.

2. RPC et stratégie énergétique 2050 de la Confédération

Les nouvelles éoliennes ont été annoncées à Swissgrid dès l'année dernière afin de bénéficier de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). On ne sait cependant pas quand la RPC pourra effectivement être versée. En effet, avec la procédure en vigueur, de nombreux projets éoliens présentant un potentiel de réalisation extrêmement faible ont priorité sur des projets inscrits ultérieurement sur la liste d'attente pour la RPC, et ce bien que ces derniers puissent effectivement être mis

Entreprises partenaires:

BKW Energie SA, Berne / sol-E Suisse SA, Berne; Industrielle Werke, Bâle; AEW Energie AG, Aarau; Groupe E SA, Corcelles; Société des Forces Electriques de la Goule, St-Imier



CENTRALE ÉOLIENNE
JUVENT SA

C/O BKW ENERGIE SA
www.juvent.ch

VIKTORIAPLATZ 2
3000 BERNE 25

TEL. +41 58 477 51 07
FAX +41 58 477 57 90

en œuvre. Dans le but de mettre fin à ce blocage dans le domaine éolien, JUVENT avait, en collaboration avec la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, appelé dès 2008 les autorités, les concepteurs d'installations et les investisseurs à s'engager en faveur d'une exploitation rationnelle de l'énergie éolienne en tenant compte des impératifs liés à la protection du paysage. Il est fort regrettable que cet appel n'ait pas rencontré un écho plus important. Dans le contexte défavorable décrit ci-dessus, la filière éolienne n'a malheureusement guère les moyens d'apporter une contribution significative à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, un constat que reflètent d'ailleurs les chiffres de ces dernières années: ainsi, le développement des capacités de production éolienne s'est limité à une puissance totale supplémentaire d'à peine 4 mégawatts par an en 2011 et en 2012. (A titre de comparaison, dans le secteur photovoltaïque, les capacités ont été accrues d'environ 100 mégawatts par an sur la même période).

3. Nouvelles éoliennes

Dans le cadre de son projet de repowering, JUVENT a finalement opté pour des éoliennes VESTAS V90-2.0 MW, un modèle qui a déjà fait ses preuves, ce qui lui permet également d'homogénéiser et de rationaliser son parc éolien. A l'issue du repowering, la production totale de la centrale devrait ainsi s'élever à plus de 55 millions de kilowattheures par an (soit la consommation annuelle de près de 18 000 ménages). Cette hausse de la puissance de l'ordre de 40% sera notamment rendue possible grâce à la performance réalisée par les éoliennes VESTAS V90-2,0 MW, qui ont permis en 2012 à la centrale de JUVENT de produire plus de 45 millions de kilowattheures.

Lors du processus de planification technique, la centrale de JUVENT a pu bénéficier du soutien efficace de ses partenaires des hautes écoles – je tiens ainsi à remercier le Laboratory for Energy Conversion de l'EPFZ, qui a fourni une précieuse contribution en matière de mesure et de calcul de la turbulence, l'Electromagnetic Compatibility Laboratory de l'EPFL, qui a su apporter des réponses à des questions importantes concernant les effets de la foudre et la protection ad hoc, ainsi que l'école d'ingénieurs de Saint-Imier (HE-ARC), qui nous a soutenu dans différents projets de modélisation.

4. Réutilisation des anciennes éoliennes

Comme annoncé par JUVENT lors la conférence de presse du 31 janvier 2012 qui avait marqué le début de son projet de repowering, une grande attention sera accordée dans le cadre de la réutilisation des anciennes éoliennes au respect de la durabilité et des critères écologiques, énergétiques, économiques et sociétaux correspondants – un objectif qui ne serait par exemple pas atteint si l'on décidait de démanteler les anciennes turbines. Faute de possibilités réalistes en Suisse, la recherche de partenaires entamée début 2012 s'est concentrée sur des exploitants implantés à l'étranger.

Compte tenu du long délai d'obtention du permis de construire pour les nouvelles éoliennes, nous avons dû renoncer à un certain nombre de contacts très prometteurs avec des partenaires potentiels. D'après l'état d'avancement actuel des travaux, il devrait être possible de trouver, grâce à la médiation professionnelle assurée par l'entreprise germano-néerlandaise bs-green, des partenaires dans la zone UE ou dans d'autres pays, qui proposeraient une solution durable d'exploitation pour les quatre anciennes turbines de JUVENT.

Entreprises partenaires:

BKW Energie SA, Berne / sol-E Suisse SA, Berne; Industrielle Werke, Bâle; AEW Energie AG, Aarau; Groupe E SA, Corcelles; Société des Forces Electriques de la Goule, St-Imier